

coopérer adhérer

Europe Ecologie - Les Verts entend changer durablement les manières de "faire de la politique". Pour répondre à la crise de l'engagement, pour ne pas reproduire la confiscation de l'action et de la parole politiques par quelques-uns, pour permettre au plus grand nombre de participer à la politique, aux échanges et à l'action collective, la construction d'Europe Ecologie - Les Verts se veut ouverte, décentralisée, innovante.

En 2018, EELV a pris l'initiative des « Assises de l'Ecologie et de Solidarités » qui s'adressent à tous ceux qui veulent construire une société de l'après-croissance et qui souvent la construisent déjà, avec pour but de fonder l'organisation politique capable de porter ce projet.

En 2019, EELV en Centre Val de Loire a décidé de soutenir, aux prochaines élections municipales, les listes citoyennes axées sur la transition écologique et solidaire.

A chacun de choisir son mode d'engagement : rejoindre le réseau des coopérateurs ou adhérer au parti, selon ses préférences, ses envies, ses aspirations.

Adhérer au parti politique Europe Ecologie - Les Verts, c'est pouvoir participer à l'ensemble des décisions du mouvement : élections, priorités stratégiques et programmatiques, choix budgétaires, etc.

Rejoindre le réseau des coopérateurs, c'est pouvoir participer aux mobilisations initiées et portées par Europe Ecologie - Les Verts, c'est être informé de toutes les actions organisées, et être consulté sur les grands choix structurants du mouvement.

Le Secrétaire Régional
Gilles DEGUET



coopérer adhérer

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Je fais le choix du règlement par prélèvement automatique :

Je choisis de verser la somme de € par prélèvement bancaire:

- en 1 fois (possible pour les adhésions entre janvier et avril)
 - en 3 fois (dans ce cas, les opérations bancaires ont lieu à intervalle de 4 mois).

Je note que :

Les prélèvements seront toujours effectués entre le 05 et le 07 du mois.

Chaque année, je recevrai un courrier de EELV Centre me rappelant que je peux modifier le montant de ma cotisation, ou y mettre fin si je le souhaite.

Si je choisis le prélèvement en 3 fois, alors le total de mes prélèvements pour l'année 2019 devra être au moins de 36€ (sachant que le 2^{ème} prélèvement aura lieu 4 mois après le 1^{er}). Sinon, je joins le complément par chèque.

Je remplis et signe l'autorisation ci-dessous, à retourner par courrier avec le bulletin d'adhésion et un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) :

Mandat de prélèvement SEPA
Single Euro Payments Area
Espace unique de paiement en euros

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **Europe Ecologie Les Verts - Centre** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **Europe Ecologie Les Verts - Centre**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat :
(A l'usage du créancier)

Débiteur :

Votre Nom	Nom	Identifiant créancier SEPA (I.C.S.) : FR76ZZZ456288
Votre Adresse	Créancier :	EELV Centre
Code postal	Adresse	Association de Financement
Pays	Pays	BP 9.1247
IBAN		37 012 TOURS cedex 1
BIC	Paiement :	<input checked="" type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel
A :	Le :	<input type="text"/>

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat vous concernant



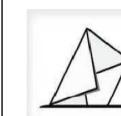


En cas de question :

Pierre-François Pradier,

assistant de dire

centre@eelv.fr



EELV Centre
BP 9.1247
37 012 Tours cedex 1

adhérer

Pour adhérer ou coopérer, renvoyez ce bulletin par courrier postal, accompagné de votre règlement.

Vous pouvez régler par chèque à l'ordre de : « Association de financement EELV Centre », ou choisir le prélèvement bancaire (règlement en 3 fois possible).

J'adhère ou au parti politique

Pour déterminer le montant de votre cotisation, voir au verso de cette feuille

Pour régler par prélèvement, voir au verso de la feuille d'appel

- Si vous décidez d'adhérer au parti politique, vous déclarez n'appartenir à aucune autre formation politique et adhérer aux statuts nationaux et régionaux d'EELV (consultables sur le site Internet www.centre.eelv.fr)
- Vous bénéficieriez d'une déduction fiscale de 66% de votre versement.**
- La loi limite à 7 500€ par an les versements effectués à un parti politique.
- Seuls les particuliers peuvent verser.**
- Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à :
[donneespersonnelles@eelv.fr].

Je rejoins ou le réseau des coopérateurs

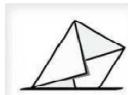
Forfait 20€, réduit pour les étudiants et les précaires à 10€.



Site Internet :
www.centre.eelv.fr



Pour toute question :
centre@eelv.fr
06 76 41 23 37



EELV Centre
BP 9.1247
37 012 Tours cedex 1

Je fais un don

Si vous souhaitez être tenu au courant de nos activités, cochez cette case

et indiquez votre adresse électronique ci-dessous ↓

OMOF

Nom Prénom

Numéro, rue Code postal

Commune Tél

Courriel Date de naissance

Adhérent ou

Montant de ma cotisation :

..... euros

Coopérateur ou Donateur

Montant de ma contribution :

..... euros

Signature

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

coopérer adhérer voter

adhérer

COTISATION



adhérer voter

La cotisation est un élément important de l'indépendance des partis politiques. A Europe Écologie, le principe est que chacun cotise à hauteur de ses moyens.

Vous trouverez ci-dessous une grille de cotisation qui vous indique le niveau de cotisation attendu en fonction de votre revenu mensuel. Les montants sont indicatifs, et laissent à chacun la possibilité de tenir compte de sa situation personnelle, familiale et sociale du moment.

Cette année, EELV Centre Val de Loire propose à tous ceux d'entre vous dont le revenu mensuel est inférieur à 1200€ ou qui ne sont pas imposables, de fixer leur cotisation entre 10 et 35 €.

REVENU MENSUEL	COTISATION ANNUELLE (en 1 fois)	OU EN 3 FOIS seulement par prélèvement :
1 200 €	55 €	3 x 18 €
1 300 €	80 €	3 x 27 €
1 400 €	100 €	3 x 33 €
1 600 €	120 €	3 x 40 €
1 800 €	160 €	3 x 53 €
2 000 €	200 €	3 x 67 €
2 300 €	230 €	3 x 77 €
2 500 €	250 €	3 x 83 €
2 800 €	280 €	3 x 93 €
> 3 000 €	10 % revenu mensuel	3 x 3,33 % revenu mensuel

REVENU MENSUEL inférieur à 1.200€ ou NON-IMPOSABLE
fixez votre cotisation entre 10 et 35€

Compte tenu de ma situation,
j'estime ma cotisation 2019 à €

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS
247 rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris • 01 53 19 53 19